

IV- LE REFERENCEMENT BIBLIOGRAPHIQUE

1. Une bibliographie, pourquoi et comment ?

-vous rédigez un dossier, (ou tout autre travail d'études et de recherche) en vous basant sur plusieurs livres, articles, travaux : il est nécessaire de citer vos sources

(Veillez à noter et conserver tous les éléments indispensables des notices de documents retenus pour l'élaboration du dossier au fur et à mesure de leur usage : la page de titre est prioritaire)

- la bibliographie doit permettre au lecteur de se reporter sans difficulté aux documents cités

Rédaction des références et organisation

L'AFNOR (Association française de normalisation) et l'ISO (International organisation of standardisation) ont instauré des normes à ce sujet :

NF Z44005 pour les documents imprimés

ISO 690-1987 pour les documents électroniques

Ce sont sur ces normes que s'appuient toutes les règles internationales ou propres à une discipline qui doivent être utilisées dans le cadre d'un travail universitaire ou de recherche.

La BU a retenu des conventions simples sur les mentions obligatoires, qui sont illustrées dans les exemples proposés.

Rappels :

-Un ouvrage ayant plus de trois auteurs est considéré comme un ouvrage collectif

-Si plusieurs villes d'édition apparaissent, ne citer qu'une seule

-Pagination : "220 p." ou "p. 20-35" (chapitre ou articles de périodiques)

Les introductions ou préfaces sont souvent paginées en chiffres romains : on peut citer "XXI-215 p."

-Dans le cas d'un nom d'auteur à particule, celle-ci est rejetée : ex. Georges de Layens => LAYENS, Georges de.

Il existe des spécificités pour les auteurs étrangers

-Certaines zones sont facultatives comme l'ISBN, la collection,...(consulter les références bibliographiques pour plus de détails)

-Certaines parties de la référence bibliographique (le titre notamment) sont transcrites avec une typographie particulière.

-Toute information que vous ajoutez dans votre référence bibliographique qui n'apparaît pas dans le document source doit être notée entre crochets

-Localisation : la localisation des documents comme nous l'indiquons dans ce document ne fait pas partie des normes actuellement en vigueur : cependant, nous considérons qu'elle a un intérêt dans le sens où elle facilite la recherche des documents cités pour votre lecteur

Conseils :

- Si vous hésitez pour rédiger la notice de l'une de vos références, consultez le catalogue informatisé de la bibliothèque où vous l'avez trouvée : il vous permettra de distinguer certains éléments. **Attention !** La présentation des notices dans les catalogues de bibliothèques ne respecte pas les normes employées pour la description bibliographique !

Classement des références suivant Plusieurs possibilités :

Par ordre alphabétique d'auteurs, par partie et par chapitre,

Par nature des ouvrages :

Ouvrages généraux : dictionnaires, manuels, traités...

Autres ouvrages: articles, rapports, mémoires

Autres documents utilisés (vidéos, CD-ROM, etc.)

Par thème : on définit un certain nombre de thèmes centraux qui deviennent principes d'organisation de l'ensemble des références. Dans ce cas, la bibliographie commence généralement par les "ouvrages généraux".

A l'intérieur de ces classements : ordre alphabétique des NOMS d'auteurs, le titre se substituant au nom pour les ouvrages sans auteurs (ou avec plus de 3 auteurs)

ordre chronologique des dates d'édition ou ordre alphabétique des titres pour les ouvrages d'un même auteur.

2. Guide de référencement normé bibliographique

EXEMPLES DE REFERENCES (en gras les mentions obligatoires)

1- sur un support papier

1LIVRE, 1 SEUL AUTEUR :

AUTEUR, Prénom. Titre de l'ouvrage. N° d'édition (si réédition). **Lieu de publication : éditeur, année.** Nombre de pages. (Collection ; N°). Localisation
 Ex. BAUDET, Jean. *De l'outil à la machine : histoire des techniques desorigines à 1800.* Paris : Vuibert, 2003. BU Sciences cote

1LIVRE, 2 OU 3 AUTEURS :

NOM (du premier auteur), Prénom, NOM (du second auteur), Prénom, NOM (du troisième auteur), Prénom. Titre de l'ouvrage : sous-titre. Mention d'édition. Lieu de publication : éditeur, année. Nombre de pages. (Collection ; No) Localisation
 Ex. ARIBAUD, François, VAUTHIER, Jacques. *Mathématiques : Cours de l'Université Pierre et Marie Curie. Tome 1. Première année de DEUG, (Algèbre, Analyse).* 4^e éd. Paris : Eska, 1995. 415 p. (Mathématiques ; 1). BU sciences cote

1LIVRE : + DE 3 AUTEURS = OUVRAGE COLLECTIF

NOM, Prénom, NOM, Prénom, NOM, Prénom [et al.]. Titre de l'ouvrage :sous - titre. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année d'édition.Nombre de pages. (Collection ; No...). Localisation
 Ex. CORMEN Thomas, LEISERSON, Charles, RIVEST, Ronald [et al.]. *Introduction à l'algorithmique : cours et exercices.* 2^e éd. Paris : Dunod, 2002. XXIX-1146 p. (Sciences Sup). BU SC 511.8 INT

Remarques : pour les ouvrages de plus de trois auteurs, il faut marquer les trois premiers et mettre [et al.]

-pour un ouvrage anonyme on cite le titre seul bien sûr, même cas pour la citation de dictionnaire.

1CHAPITRE D'UN OUVRAGE

NOM, Prénom. Titre du chapitre. In : Titre de l'ouvrage. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination. (Coll.)

Localisation

Ex. RAYNAL-ROQUES, Aline. Histoire des plantes et évolution. In : *La botanique redécouverte*. Paris : Belin, 1998. 510 p. (Collection des nouvelles flores).

CONTRIBUTION A UN OUVRAGE COLLECTIF OU ACTE D'UN CONGRES :

NOM, Prénom. Titre de la contribution ou du chapitre. In : NOM, Prénom du responsable de la publication. Titre de l'ouvrage. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année d'édition. Volume, pagination p. x-y. (Collection). Localisation

Ex. BANERJEE, R. Eléments d'énergétiques. In : CHAPDEVILLE, Robert, Dir. *Biochimie*. Paris : Hermann, 1974. p. 3-32. (Enseignement des sciences ; 17).

Localisation

Même chose pour un article dans une encyclopédie

Ex. REVUZ, André. Intégration et mesure. In : *Encyclopedia Universalis :Corpus*. Paris : Encyclopaedia Universalis, 1996. Vol. 12. p. 406-410

ARTICLE DE REVUE

NOM, Prénom. Titre de l'article. Titre de la revue, date, N° du tome ou volume, N° du fascicule, pagination de la partie.

Ex. TUBIANA, Fabian. Milieux naturels : au secours des zones humides. *Environnement magazine*, 2004, N° 1624, p. 30-31

MEMOIRE, THESE, RAPPORT DE STAGE

NOM, Prénom. Titre complet. Nombre de vol., nombre de pages Type de mémoire ou de thèse ou de rapport : Ville de soutenance : Université-Institut ; Organisme du stage : Année de soutenance.

EX. ARISTEE, Delphine. *Mise en place de l'HACCP à la SOLECO*. Rapport de stage Ingénieur-Maître : Caen : Institut Universitaire Professionnalisé agroalimentaire ; S.A. SOLECO, Espace d'activité Fernand Finel, 50430 Lessay :2001

2- sur un support électronique**CDROM**

Ex. *Le pneu : l'adhérence* [cd-rom]. Clermont-Ferrand : Société de technologie Michelin, 2001.

VIDEO

Ex. CHAQUIN, Patrick. *Localiser et identifier une molécule* [vidéocassette]. Vanves : Service du film de recherche scientifique, 2000.

SITE WEB

NOM, Prénom. (Organisme ou auteur personnel dans le cas d'une page personnelle). Titre de la page d'accueil, [Type de support]. <Adresse URL> (date: jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur)

Ex. France. Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie. *Inspection Académique du Puy-de-Dôme*. [En ligne] < <http://www.ac-clermont.fr/ia63/> > (consultation le 06-05-2004)

PAGE WEB

NOM, Prénom. Titre de la page. [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché; procéder de la façon suivante: In Auteur/titre ou titre du site ou du document qui contient la page.] [En ligne]. <Adresse URL> (date: jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur)

GAY, Gérard. *Lutte contre la pollution des eaux : valorisation énergétique des boues*. In Techniques de l'ingénieur [en ligne]. <http://www.techniquesingenieur.com> (article gratuit consulté le 11-05-2004)